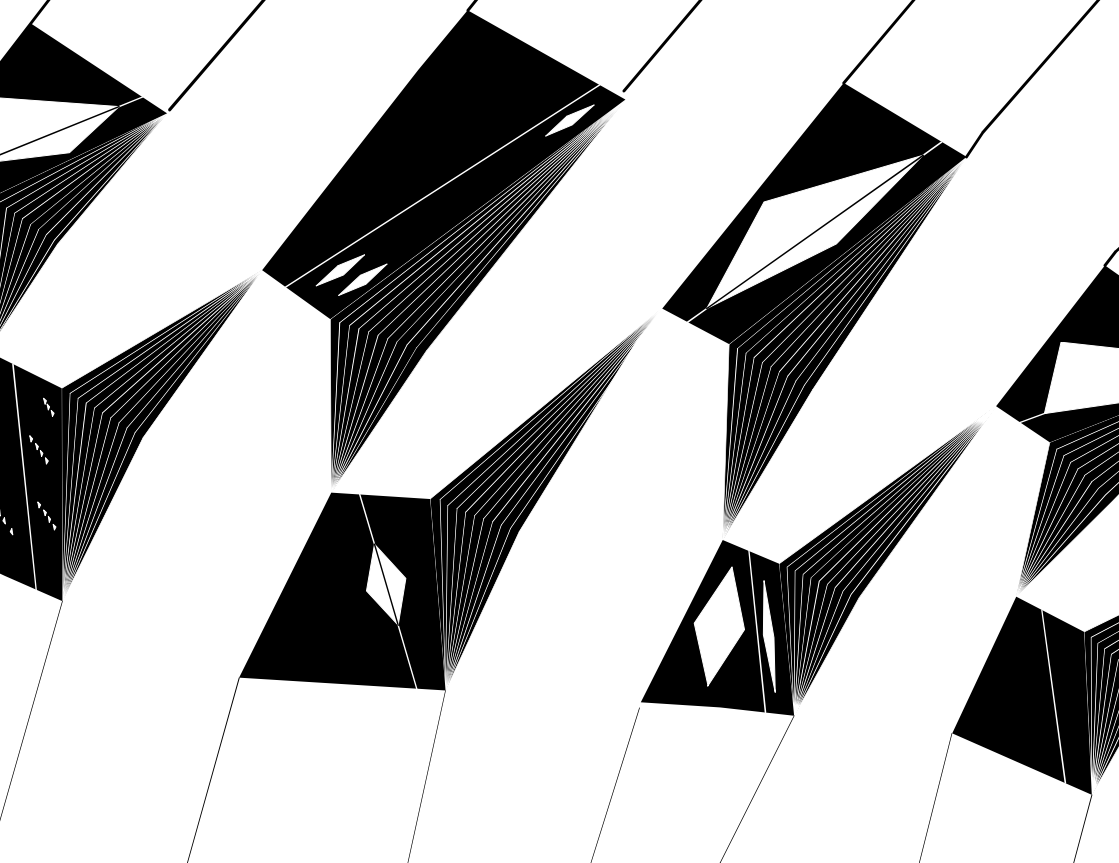


Projet de Fin d'Etudes encadré par Jean-Christophe Quinton

Stéphane Hervouet

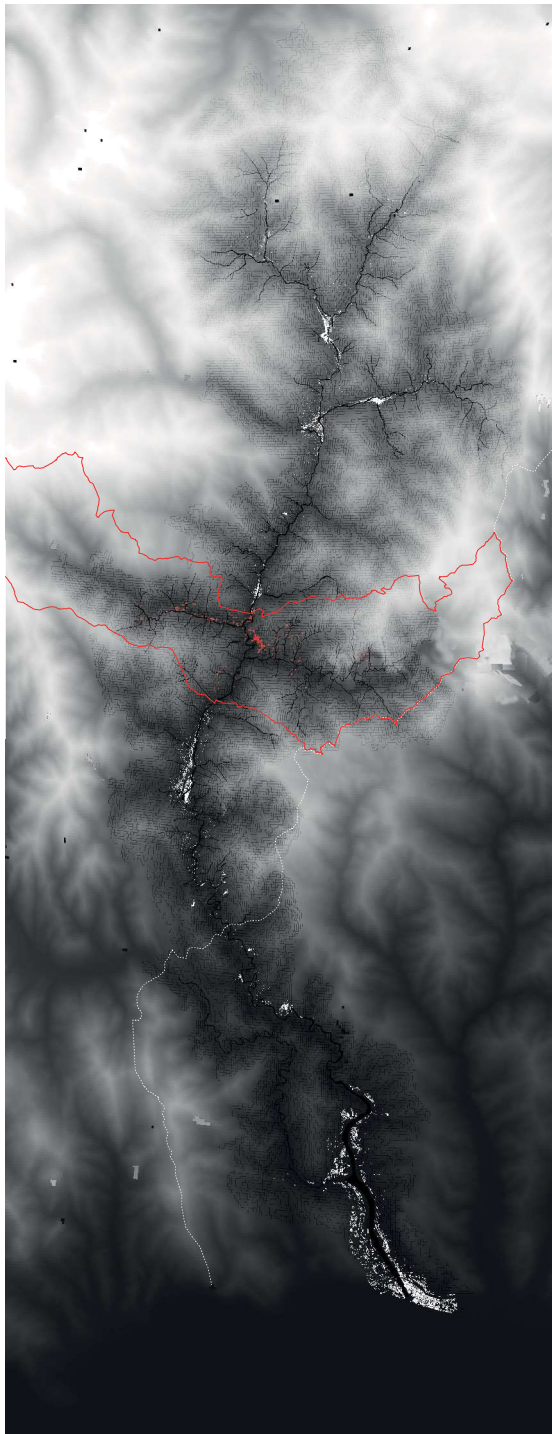
Sur les planches

Régénération du paysage de terrasses saorgien

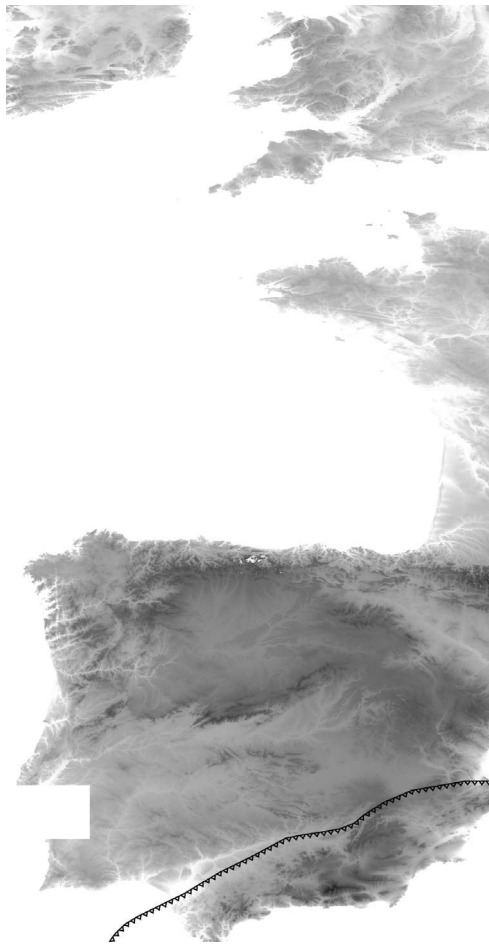








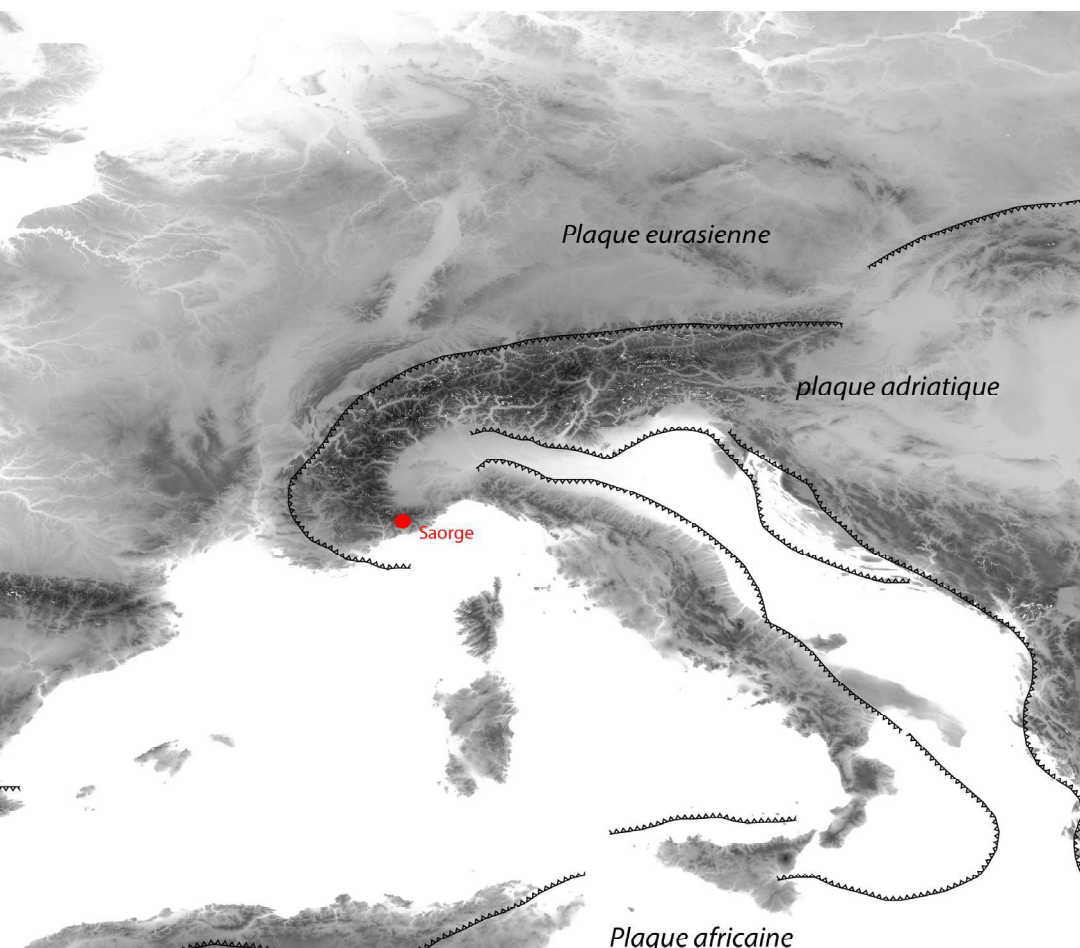
CONFLUENCE DES VALLÉES, SMOGGE AU CŒUR DE LA ROYA
Éch. 1:150 000



SAORGE

(Alpes-Maritimes, Provence-Alpes-Côte d'Azur, France)

Le projet qui suit prend sa source dans le paysage de terrasses saorigien - paysage anthropique – caractérisé par des murs de soutènement en pierres sèches qui forment des terrasses appelés localement « planches ».





Au cœur de ces montagnes sculptées par les hommes, afin de rendre les pentes cultivables, se rejoignent propriétaires, associations et bénévoles pour reconstruire et maintenir au mieux cet aménagement.

Ce paysage, vieux de plusieurs siècles et s'étalant sur plusieurs centaines d'hectares, retourne peu à peu à l'état sauvage, entraînant un phénomène d'érosion accélérée, dû au fait que l'écoulement des eaux de pluies n'est plus étalé par les planches qui permettaient une infiltration progressive.

Perché à l'extrémité sud de la chaîne des Alpes maritimes et proche de la frontière italienne, *Saorge* est un village intégré au Parc National du Mercantour. Il est à la confluence de trois vallées : la vallée de la Roya, vallée principale, allant du col de Tende au nord et débouchant sur la mer à Vintimille au sud, et les vallées du Caïros et de la Bendola alimentées par plusieurs sources.

Il en résulte un paysage de montagnes « accidenté » fortement marqué par des pentes raides.

Le village est implanté à fleur de pente, en adret (versants d'une vallée de montagne qui bénéficient de la plus longue exposition au soleil), à une altitude comprise entre 500 et 800 m (limite entre étage collinéen et montagnard qui offre une végétation variée de feuillus et conifères), et il bénéficie d'un climat supra-méditerranéen protégé des vents du nord tout au long de l'année.

Ces conditions environnementales favorables ont permis l'installation et le développement du village.

Les pentes ont été aménagées en terrasses et divisées en parcelles afin d'être cultivables par de multiples propriétaires pour permettre la culture des céréales, légumes, légumineuses et fruit.

Ce village est la place forte de la vallée de la Roya, lieu historique de nombreuses confrontations entre la France, l'Italie et le Comté de Nice. Il vivait en autarcie sur la base de propriétaires pratiquant la polyculture sur des propriétés dispersées.

«Bien que vivant au bord du grand chemin, par où transitent les marchandises les plus variées et les plus diverses, la majorité des gens de ce pays vit en autarcie. Les gens consomment, s'habillent et se meublent avec ce qui est produit dans le terroir.

Leur alimentation est essentiellement constituée par les dérivés du blé, du seigle et de l'épeautre, qui donnent la farine et la ménagère saorgienne utilise celle-ci qui est la base de l'alimentation locale. Les légumineuses servent à cuisiner des plats de consistance.

L'habitat du pays niçois n'est pas homogène. Le constructeur tend à rassembler toutes les fonctions sous un même toit. Trois éléments fondamentaux : cave-écurie, habitation, combles pour conservation et séchage des récoltes (circulation verticale -extérieur ou intérieur ou les deux).

Le constructeur méditerranéen est avant tout un maçon plus qu'un charpentier.

En 1610, la municipalité de Saorge précise que le bannier est chargé de la conservation du bois et que les forêts de la Bendola et du Caïros sont soumises au régime forestier. Cette réglementation sur les coupes à usage domestique est sans doute à l'origine d'une forme particulière de toiture, unique dans le Comté, composée d'une voûte en plein cintre couverte d'un blocage de pierres de mortier en forme de doucine.

Il y avait beaucoup de granges autrefois dans la vallée (car les chemins sont difficiles et raides).

Les paysans préféraient avoir les granges à proximité des terres, ça économisait le transport et on pouvait rentrer les récoltes très rapidement en cas de mauvais temps.

Les contraintes des diverses productions agricoles ont provoqué un grand nombre de variations dans les arrangements des parties de l'habitation.

La propriété agricole est éclatée en une pluralité de parcelles disséminées (par zones sur l'ensemble) du finage communal: vigne, pâturage, terre cultivable, jardin, friche, bois...)*

A cet ensemble déjà complexe s'ajoute la mise en commun temporaire des troupeaux sur les alpages communaux ; la garde en était confiée soit à un berger contractuel, soit aux propriétaires au prorata du nombre de bêtes.»

**finage communal : situation qui était seule capable d'assurer à chaque exploitant l'éventail de productions nécessaires à sa propre survie.*

L'ère industrielle et la modernisation des moyens de productions industrielles non adaptables sur ce type de terrain provoquent un exode rural et la culture sur les planches est progressivement abandonnée. De plus la création du village de Fontan, dans le bas de la vallée, relié directement à la route fait chuter la population.

Cependant, un nouvel attrait dans les années 70, des résidents de maisons secondaires et néo-ruraux, cherchant un nouveau cadre de vie basé sur la qualité de l'environnement et la vie communautaire, viennent s'installer au village.

Dans un Carnet de Saorge, Charles Juliet, écrivain raconte :

«Ce matin, j'ai rencontré Monique, une femme d'une quarantaine d'années. Elle s'est fixée à Saorge depuis 3 ans et elle fait partie de ces « néo-ruraux » qui se sont établis dans le village ou dans les environs immédiats. Héritiers du mouvement hippie et de mai 68, ils sont une soixantaine à avoir fuit la ville et à vivre résolument en marge de la société.»

Aujourd'hui, on constate la disparition du paysage de terrasses qui constitut pour la commune un important patrimoine paysagé, historique, social et économique.

Il a y pourtant des atouts forts avec une diversité sociale importante:

_ Une école.

_ne maison de retraite

_Un monastère classé monument historique dont une partie fait office de résidence ouverte à des retraites d'écriture, ainsi qu'à des séminaires et des colloques ateliers d'écriture ou de traduction, à des artistes. De nombreuses manifestations culturelles y sont également organisées car une autre partie est ouverte au public.

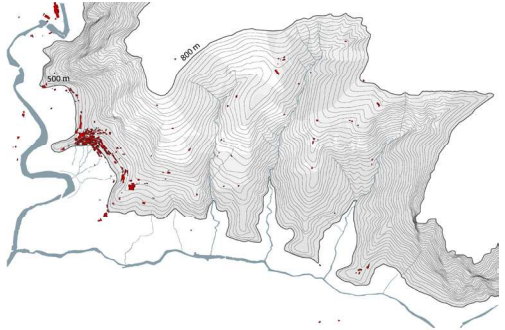
_Un accès par le train (menacé).

_Une économie locale : moutons, poules....

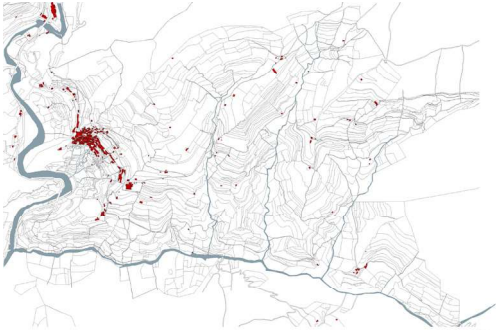
_Une vie associative : les amis de la Bendola.



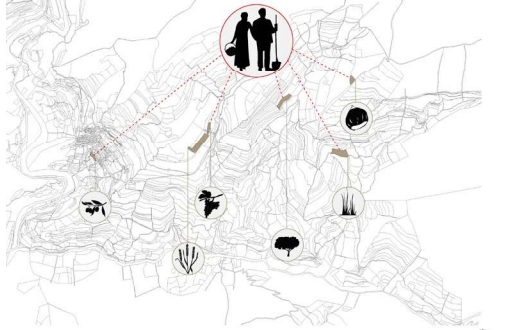
SITUATION ACTUELLE
DA-171040



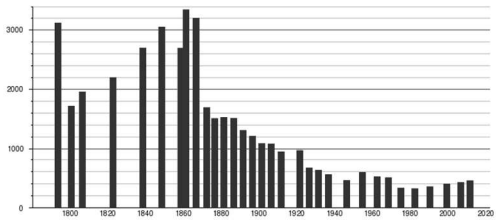
OPPORTUNITÉS ENVIRONNEMENTALES
DA-171040



ORGANISATION PARCELLAIRE DE LA COMMUNE DE SÂORGÉ
DA-171040



FONCTIONNEMENT SOCIAL HISTORIQUE DU PARCELLAIRE
DA-171040



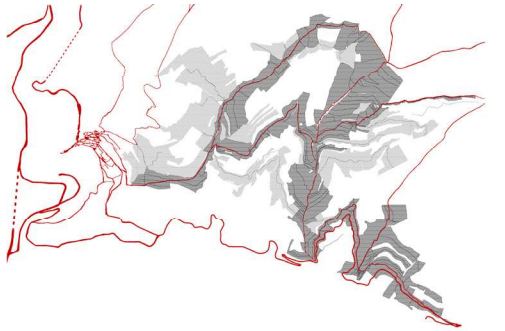
ÉVOLUTION DÉMOGRAPHIQUE, (SOURCE CASSINI DE L'INSEE ET BASE INSEE)



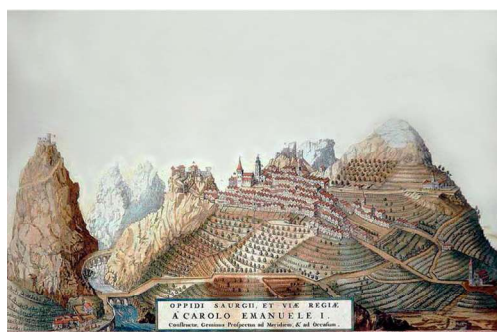
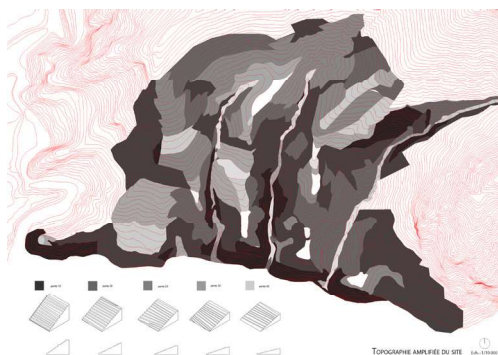
Vue aérienne du site en 1948
DA-171040



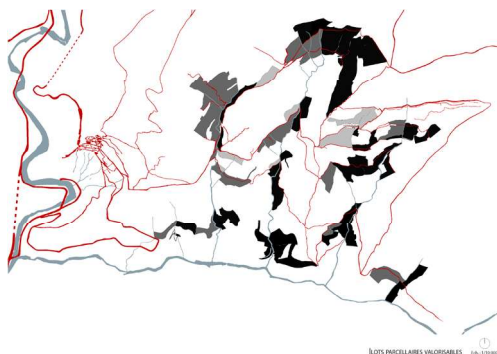
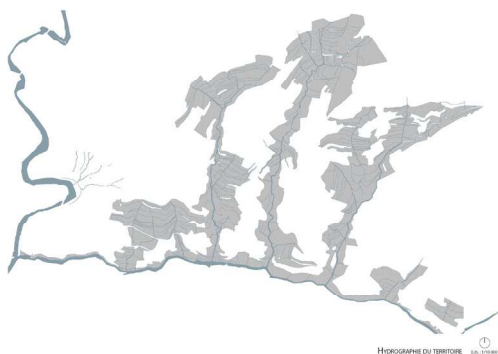
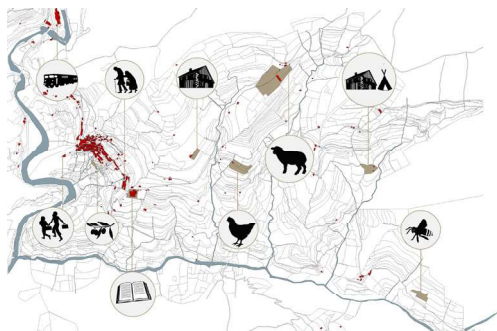
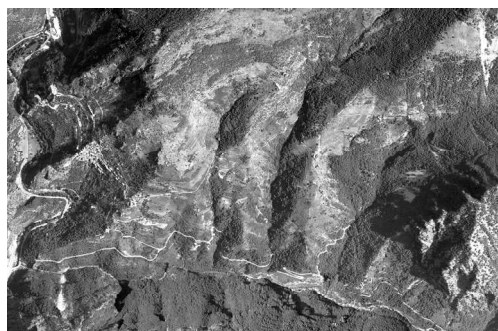
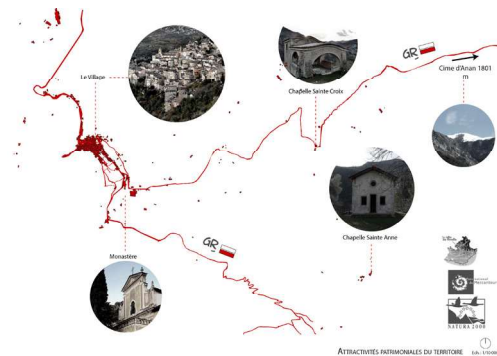
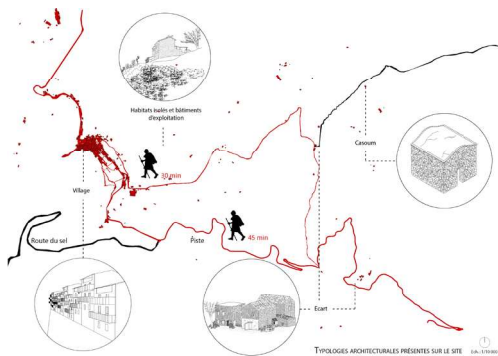
ÉTAT DES SOLS
DA-171040



ACCESSIBILITÉ DU TERRITOIRE
DA-171040



«OPPID SAUGUIS, ET VIE REGIE», GIOVANNI TOMMASO BORGONO, 1682, GRAVURE RÉHAUSSEE



SUR CE CONSTAT

Le but de ce projet est de proposer une stratégie de redynamisation du paysage de terrasses saorgien par un développement d'un système agricole à même de permettre la régénération des terres par de nouveaux usages.

En effet, une nouvelle économie peut être déployée sur ces terres grâce aux choix de produits à forte valeur ajoutée tenant compte des atouts du site:

- _Parc national du Mercantour et ses espaces protégés.

- _Cultures spécifiques et biologiques : figues, châtaignes, vigne, fleurs, plantes médicinales...

- _Vallée de la Bendola où coulent les dernières rivières de France à ne pas être polluées de leur source à leur confluence avec la Roya.

- _Site Natura 2000 classé SIC (Site d'Intérêt Communautaire), une zone visant à maintenir ou rétablir le bon état de conservation de certains habitats et espèces (animales et végétales) considérés comme menacés, vulnérables ou rares (orchidées sauvages endémiques) dans la ou les régions bio-géographiques concernées.

Afin de répondre aux préoccupations actuelles, tout en se basant sur les pratiques historiques, le projet adopte les principes de permaculture : mode de pensée dont le but est de favoriser la mise en place d'écosystème qui en fait un système adaptable à tout terrain quel que soit leur taille.

EN PRATIQUE

Sur ces bases (système agri-sylvo-pastoral) et les principes de la permaculture , la première étape a été de mettre en place une stratégie d'intervention sur cet ensemble de plus de 250 hectares.

Ainsi, afin de montrer la diversité et l'hétérogénéité du lieu, une série de cartes a permis de déterminer des zones plus propices :

- _Etat des sols : friches, forêt.

- _Déclivité : diversité des pentes (rapport planches/hauteur des murs) et traitement.

- _Parcelles en contact avec chemin d'eau.

- _Parcelles desservies directement par des chemins communaux.

- _Îlots parcellaires.

DÉVELOPPEMENT

Ayant déterminé des îlots d'intervention pour implanter de nouveaux systèmes de cultures, il est apparu nécessaire de créer des espaces protégés ou enclos (création d'un nouveau milieu).

Les îlots choisis sont dans un environnement en friche.

Etant déjà fermé horizontalement par les murs de soutènement des terrasses, l'isolement des parcelles se fait verticalement dans l'idée d'un mur habité accueillant les nouveaux espaces et programmes nécessaires aux nouvelles pratiques du lieu.

APPLICATION

Le site est fortement structuré par les terrasses. Les nouvelles constructions viennent s'implanter sur chaque planche et chaque planche est affectée à une utilisation déterminée définie par un zonage de culture organisé par l'intensité des fréquentations et des interventions nécessaires.

PRINCIPE ARCHITECTURAL

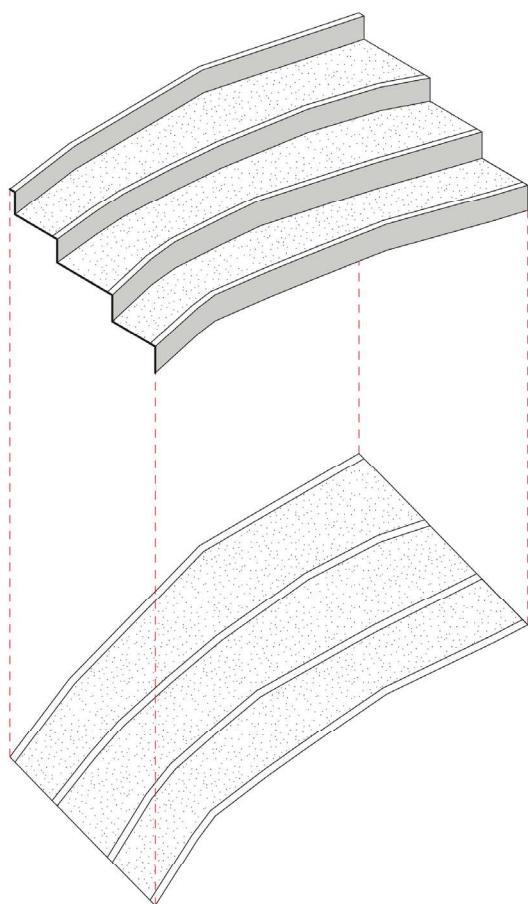
Dans cet environnement, le choix a été de penser à des architectures en pierres, matériaux locaux et abondants.

S'appuyant sur les murs des planches, les pierres sont assemblées en voûte à encorbellement.

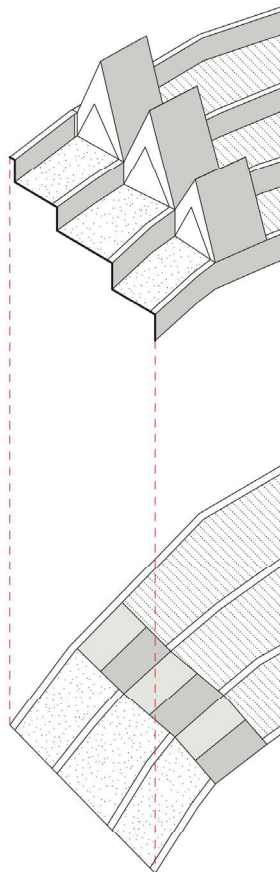
Chaque construction ayant une fonction propre à des besoins particuliers mais étant assujéti à la structure du sol imposé par la topographie, celle-ci s'oriente vers la qualité recherchée.

Ainsi pour l'exemple du séchoir, dont l'élément voulu est l'exposition solaire, le bâtiment vaille sur lui-même afin de capter au mieux la chaleur.

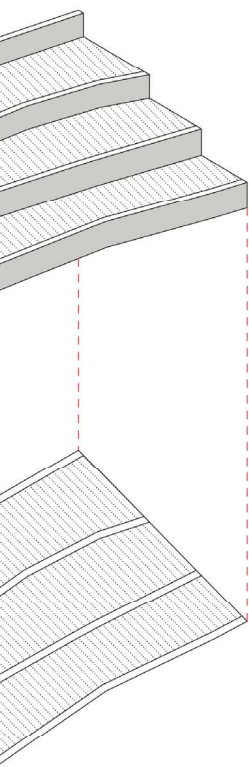
Chaque planche accueille donc un programme spécifique.



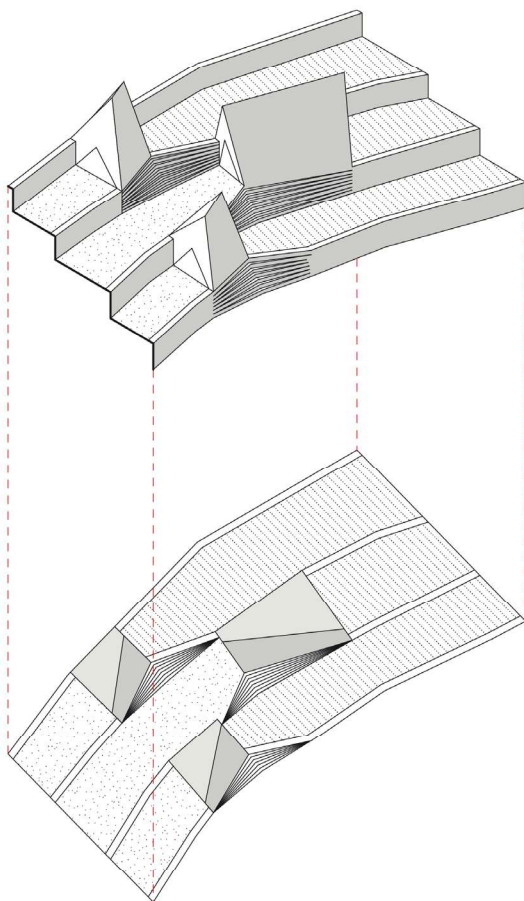
TERRASSES



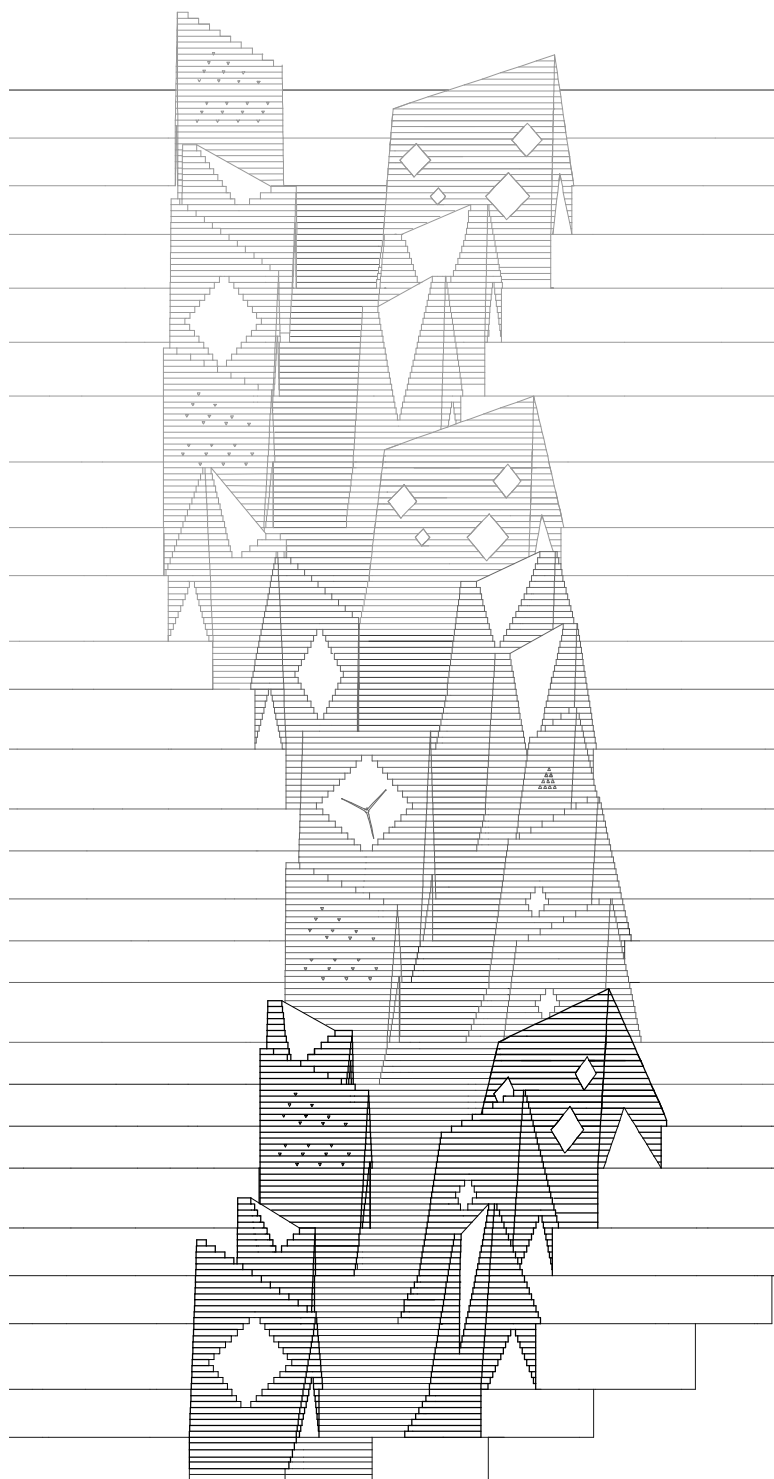
DELIMITED

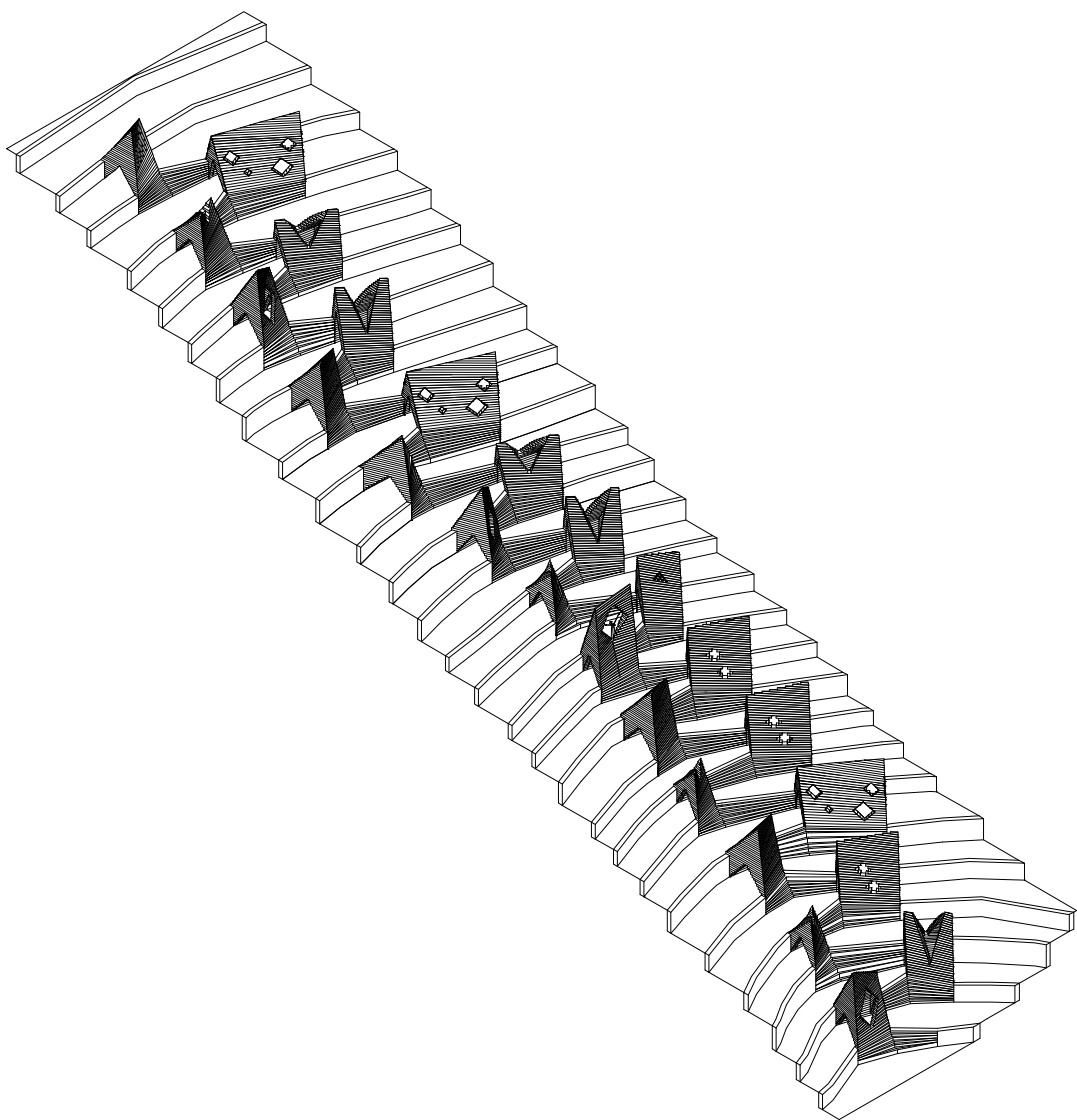


TATION



OPTIMISATION





Permaculture :

L'art de concevoir des écosystèmes humains durables à travers l'exploitation des écosystèmes naturels.

Caractéristiques fondamentales :

- _ Possibilité de mise en valeur de la terre à petite échelle.
- _ Utilisation du sol plus souvent intensive, qu'extensive.
- _ Diversité des espèces végétales, des variétés employées de la production, du micro-climat et de l'habitat.

« La conception d'un système vivrier ayant une souplesse et une diversité maximales est la meilleure réponse à un environnement potentiellement instable. » Cela permet de créer les conditions de la complexité et ainsi d'avoir une garantie contre les changements climatiques.

p.43 : « L'interface entre deux écosystèmes constitue un troisième système plus complexe, qui combine les deux. »

p.53 : « Chaque élément doit être apte, partout où c'est possible à accomplir plus d'une fonction, et réciproquement chaque fonction doit pouvoir être effectuée de plusieurs façons. »

Découpages en zones selon :

- _ Le nombre de fois que vous avez besoin de rendre visite à la plante, à l'animal ou la structure.
- _ Le nombre de fois que la plante, l'animal ou la structure a besoin que vous lui rendiez visite.

Zones = zones de fréquence de visite (plus le nombre de visite est grand, plus c'est proche.

Permaculture, Bill Mollison & David Holmgren, Debarde, 1986

Bibliographie:

- Charles Botton, Jean Gaber, *Histoire de Saorge et Fontan*, Cabri, 2009
- Paul Raybaut, Michel Perréard, *L'architecture rurale française – comté de Nice*, Berger-Levrault, 1992
- Philippe de Beauchamp, *L'architecture rurale des Alpes Maritimes*, Edisud, 1992
- Charles Juliet, *Carnets de Saorge*, P.O.L, 1994
- Permaculture*, Bill Mollisson & David Holmgren, Debard, 1986





